

Pressions judiciaires et administratives : la presse malgache à nouveau harcelée

Reporters Sans Frontières – 11/11/12

Reporters sans frontières s'inquiète des manœuvres mises en place au cours des dernières semaines, par le gouvernement de la Haute Autorité de transition et défendues notamment par le ministère de la Communication, pour fermer une station de radio et intimider journalistes et quotidiens d'opposition.

Quatre journalistes poursuivis en justice, un blogueur visé par une plainte

Quatre journalistes – **Zo Rakotoseheno**, directeur de publication du quotidien *Midi Madagasikara*, **Rocco Rasoanaivo**, directeur de publication du quotidien *La Nation*, par ailleurs président du Syndicat des journalistes malgaches (SJM), **Fidy Robson**, directeur de publication du quotidien *Gazetiko*, et **Herivonjy Rajaonah**, rédacteur en chef du même quotidien – sont poursuivis pour "diffamation" et "complicité de diffusion de fausses nouvelles". Ils ont été convoqués à la gendarmerie de Betongolo les 8 et 9 novembre 2012 et seront déférés au Parquet le 12 novembre. Ils font l'objet d'une plainte déposée par Mamy Ravatomanga, suite à la publication par les trois quotidiens d'opposition d'un compte-rendu d'une conférence de presse au cours de laquelle un notable local l'avait accusé d'être lié au trafic de bois de rose.

Multimilliardaire, Mamy Ravatomanga est le patron du groupe Sodiati qui inclut SMC Presse, la société qui publie *La Vérité*, le journal dans lequel travaillait Harry Laurent Rahajason, alias Rolly Mercia, avant de devenir ministre de la Communication, en 2010.

Le SJM qualifie ces poursuites d'"acte d'intimidation" à l'encontre des trois journaux "étant donné qu'il s'agissait de conférences de presse publiques et qu'ils n'ont pas été les seuls à rapporter les propos qui leur sont reprochés".

Une autre conférence de presse a été tenue, le 28 septembre 2012, par Alain Ramaroson, membre du Conseil supérieur de la transition, au cours de laquelle il accusait plusieurs personnes, dont le vice-Premier ministre chargé du Développement et de l'aménagement du territoire, Hajo Andrianainarivelo, d'être à l'origine de la mort de sa nièce Nadine Ramaroson, qui occupait alors le poste de ministre de la Population. Le blogueur **Alain Rajaonarivony**, installé en France, a rapporté ces propos, et est désormais la cible d'une attaque en justice de Hajo Andrianainarivelo. En revanche, l'auteur des accusations n'est nullement inquiété.

Fermeture de la radio *Taratra FM*

Le 23 octobre 2012, vers 15 heures, la station musicale *Taratra FM*, présentée par les autorités comme une "radio pirate" parce qu'elle n'aurait pas de licence en règle, a reçu la visite d'un greffier, de représentants de la justice et de membres de l'Office malgache d'étude et de régulation des télécommunications (Omert). Ces derniers lui ont remis une note émanant du ministère de la Communication ordonnant la fermeture de la radio avant de sceller son émetteur.

"Déclarer que la presse malgache fait l'objet de censure ou de harcèlement judiciaire, de la part des autorités étatiques, constitue une affirmation gratuite, voire même scandaleuse", s'est défendue, le 8 novembre, la Commission spéciale à la communication audiovisuelle (CSCA), dans un communiqué signé par le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason.

Mais cet incident pose une nouvelle fois la question du manque d'indépendance des organes de régulation des médias sur la grande île. Depuis 2010 et en vertu d'une décision adoptée en Conseil des ministres, la Commission spéciale à la communication audiovisuelle, dont le président n'est autre que le ministre de la Communication lui-même, est le seul organe habilité à "réguler la presse audiovisuelle", c'est-à-dire à décider de la création de nouvelles stations et de la fermeture de celles qu'elle estime être en infraction avec la loi.

"Le ministère de la Communication invoque 'respect de l'Etat de droit' et impératif 'd'assainissement du paysage audiovisuel' pour justifier sa politique, mais il fait en réalité le ménage de manière discrétionnaire au sein du paysage médiatique malgache. Le manque d'indépendance flagrant de la Commission spéciale à la

communication audiovisuelle est un obstacle à la liberté de l'information à Madagascar. Il est urgent que cette structure soit dissociée du ministère de la Communication", a déclaré Reporters sans frontières.

La CSCA avait déjà fermé plus de 80 radios privées sur l'ensemble du territoire national en 2010. [Plus d'informations](#).

Photo : WALTER ASTRADA / AFP

Source : <http://fr.rsf.org/madagascar-pressions-judiciaires-et-11-11-2012.43669.html>